



garanti par la commune. Il permet de partir de 2 100 m d'altitude et d'atteindre le sommet du Chenaillet, à 2 600 m, en 5 mn contre 15, temps que mettait l'ancien télésiège qui datait de 1998. 2 200 personnes transportées à l'heure, 3 fois plus, mais avec seulement 11 pylônes contre 24 auparavant, un gain au niveau impact visuel et environnemental.

« Cela permet d'évoluer tout confort et sécurité sur le domaine d'altitude et d'assurer la liaison avec la Voie Lactée, domaine de ski franco-italien, qui se place 5<sup>ème</sup> au niveau mondial » souligne Guy Hermitte.

**Une retenue collinaire de 92 000 m<sup>3</sup>** va se terminer au printemps, coût, 2,5 M€.

**Parc des Sports et de Loisirs du Chalvet**, avec notamment un pumptrack de + 1 100 m<sup>2</sup>, un city-stade, un

boulodrome, un terrain de beach-volley, des tonnelles ombragées, etc... Il permettra de poursuivre la diversification 4 saisons tout en répondant aux besoins de la population autochtone.

**Les Chemins de l'Histoire** sont à terminer au printemps et permettront entre autres la valorisation du patrimoine fortifié.

« Nous avons établi une feuille de route

pour moderniser l'existant dans la perspective des JO 2030 qui vont orienter nos investissements. Ce type d'enjeux bénéficiera à notre clientèle ! Ainsi le secteur de Chalvet est à moderniser avec une télécabine et un télésiège de 1981 et de 85. La réflexion sur leurs remplaçants est ouverte pour une exploitation 4 saisons et moins énergivore » confie l'édile du village.

**La neige de culture** se voit quant à elle attribuer environ 1 M€ par an.

### DES GRANDS PROJETS IMMOBILIERS

Des projets d'hébergement mixtes afin d'accueillir aussi bien de l'habitat permanent, saisonnier et touristique.

**Le site de l'ancienne Gendarmerie**, dont le bâtimentaire va être rasé, en cœur de village, deviendra La Dolce Vita et abritera 20 appartements rachetés par la commune, 3,5 M€, pour du logement social et saisonnier, et de la résidence touristique haut de gamme. Le permis de construire a été déposé courant janvier et les 450 lits devraient être disponibles début 2027.

**Le Clot- Enjaime**, le quartier va se voir complètement réaménagé avec des bâtiments rasés, l'hôtel du Chalvet, Les Rois Mages et L'Étape, pour donner naissance à un habitat diversifié, un hôtel 5\*, des logements sociaux et individuels, de saisonniers ainsi qu'une résidence touristique.

Le permis de construire devrait être déposé en mai.

« On attend de savoir ce qu'il va advenir du recours déposé à l'encontre de l'arrêté préfectoral portant dérogation à l'interdiction de destruction d'une espèce animale protégée » spécifie Guy Hermitte.

Pour le Maire, Montgenèvre saura s'adapter à l'avenir sans défigurer son environnement qui est vital. Au contraire, Montgenèvre veut donner une image durable de la montagne avec des projets réfléchis.

Isabelle Scandella

**JO 2030 ? Nous sommes capables !  
Nous sommes responsables et réalistes.  
Nous avons la flamme, même si elle  
n'est pas encore olympique !**

Guy Hermitte

### LES INVESTISSEMENTS SE POURSUIVENT

**La télécabine du Rocher de l'Aigle** a été inaugurée le 6 février en présence des Présidents de Région et du Département et du Député Joël Giraud. Coût du téléporté : 12 M€ dont 2 M€ subventionnés par la Région Sud dans le cadre du Contrat Montagne, le reste étant supporté par un emprunt des remontées mécaniques

## Objectif JO 2030

**Bien entendu rien n'est encore sûr, mais Montgenèvre se prépare et envisage !**

Pour la station c'est un honneur et une fierté d'avoir été retenue pour ces Jeux. « On a été associé aux Jeux de Turin en 2006, on a donc une certaine expérience : accueil de la presse, hébergement, trafic, insertions des personnels et des sportifs, ces questions ont déjà été résolues. Nos moyens numériques suivent, nous avons été la 1<sup>ère</sup> station des Alpes du Sud reliée à la 5G. Nous n'allons rien révolutionner mais améliorer l'existant. Ici ce ne sera pas Sochi ou Pékin ! Nous allons montrer l'exemple. Nous allons démontrer que nous sommes capables de respecter l'environnement tout en valorisant notre économie et nos

habitants » souligne Guy Hermitte !

Pour le Maire si la candidature des Alpes du Sud devait être retenue ce serait l'occasion de démontrer l'adaptation de la montagne aux grands événements tout en faisant face à la protection de l'environnement. Ce serait aussi une formidable vitrine à l'international !

« Ce serait l'opportunité de montrer qu'ici on peut accueillir le monde entier » confie Vincenzo Coppola.

Montgenèvre hériterait des compétitions olympiques de slope-style, de big-air, du parallèle snow-board et de toutes les disciplines de snow pour les paralympiques.

